

RECENSEMENT DES ENJEUX

Les enjeux

Compte tenu de la nature des risques recensés précédemment à Lumbres, on peut considérer que toute personne et toute partie de la Ville peut être touchée par un risque à un moment ou à un autre.

Il y a cependant des lieux qui représentent des enjeux importants car ils présentent une certaine vulnérabilité :

- Les voies de communication et ouvrages publics, routes, ruisseaux, cours d'eau,
- Les établissements recevant du public,
- Les lieux sensibles : écoles, salles de sports.

ENJEUX HUMAINS

Il existe sur la Commune :

- L'école maternelle Suzanne Lacore : 13, Rue Victor Hugo
- L'école maternelle Marie Curie : Rue Marie Curie,
- L'école primaire Jules Guesde : 26, Rue Jules Guesde,
- L'école primaire Roger Salengro : 13, Rue du Dr Broncquart,
- L'école maternelle et primaire Notre Dame : 8, Rue Candide Couzin,
- Le collège Notre Dame : 5, Rue Candide Couzin,
- Le collège Albert Camus : 2 Bis, Avenue Bernard Chochoy,
- Le lycée professionnel « Bernard Chochoy » : Rue Marx Dormoy,
- La piscine intercommunale : Rue Marx Dormoy,
- La poste : 9, Rue Candide Couzin,
- La trésorerie : 21, Rue du Dr Broncquart,
- La salle Léo Lagrange : Rue Victor Hugo,
- La salle Michel Berger : Rue Salvador Allendé,
- La salle de sports du collège Notre Dame,
- Le centre sportif Roger Couderc : 25, Rue du Dr Broncquart,
- La salle de sports Jean Lebas : 22, Rue Pasteur,
- La médiathèque : Rue Pasteur,
- Le château Ménard : 25 B, Rue du Dr Pontier.

Chaque établissement scolaire possède un plan particulier de mise en sûreté P.P.M.S.

ENJEUX D'INFRASTRUCTURES

Il existe sur la Commune :

- Un réseau souterrain de transport de gaz,
- Un réseau de moyenne et haute tension,
- Un poste source EDF,
- 2 zones de captage d'eau,
- Une station d'épuration,
- Une déchèterie.

Sont également présents sur la commune des entreprises ou artisans (voir annexe) susceptibles d'utiliser des produits classés dangereux (acide, carburants, silos).

RECENSEMENT DES MOYENS

Les moyens humains

- Le Conseil Municipal : composé de 27 élus,
Ceux-ci sont mobilisables en cas de crise (voir annexe).
- L'ensemble du personnel communal (voir annexe).
- Les associations locales (voir annexe).

Les moyens matériels

VEHICULES

- 3 fourgons PTAC < 3,5 T 3 places
- 2 fourgons PTAC < 3,5 T 2 places
- 1 fourgon PTAC < 3,5 T polybenne avec 3 bennes 3 places
- 1 fourgon PTAC < 3,5 T double cabine benne basculante 7 places
- 1 fourgon 9 places assises
- 2 remorques PTAC < 750 kgs

MATERIELS ROULANTS

- 1 tracteur 50 CH PTAC < 3,5 T équipé avec un chargeur frontal godet 4 en 1
- 1 microtracteur 20 CH
- 2 lames à neige
- 2 saleuses
- 1 remorque basculante tribenne PTAC < 2 T
- 1 remorque basculante PTAC < 1,5 T

PETITS MATERIELS

- Tronçonneuses
- Débroussailleuses
- Perche élagueuse
- Souffleurs
- Outillages divers espaces verts (pelles, fourches...)

MATERIELS DIVERS

- 70 barrières de voirie
- 70 cônes de signalisation
- Divers panneaux de signalisation

Les moyens techniques

La Commune est équipée des moyens de communication usuels : fax, téléphone et internet haut débit.

Les locaux

La Mairie et l'Annexe de la Mairie accueilleront en priorité la cellule de crise. Les écoles primaires et maternelles, le collège Notre Dame, les salles Michel Berger et Léo Lagrange, la salle Jean Lebas sont en mesure d'accueillir une partie de la population ainsi que les gîtes ruraux, l'hôtel du Golf et le Domaine de Mombreux.

En ce qui concerne les coupures d'électricité, ERDF a mis en place un plan national nommé ADELE qui peut être activé par le Sous-Préfet.

Autres Organismes mobilisables :

- La Maison du Département Infrastructures de l'Audomarois : 1 Rue Claude Clabaux
- Le Centre de Secours : Avenue Bernard Chochoy

LISTE DES ANNEXES

- Les personnes de plus de 70 ans
- Les personnes vulnérables
- Les Commerçants et Artisans
- Les Professions Médicales et Paramédicales
- Les Conseillers Municipaux
- Le Personnel Communal
- Les Présidents d'Associations